### Maintien en emploi



→ Ouelle est votre situation actuelle?

### En tant que salarié:

Votre état de santé actuel vous permet-il d'effectuer toutes les tâches de votre poste?

Pensez-vous que votre état de santé vous permettra d'accomplir ces mêmes tâches dans deux ans?

#### En tant qu'employeur :

Vous souhaitez être accompagné sur le repérage des situations à risque de désinsertion professionnelle?

2 Vous avez besoin de renforcer vos connaissances sur les dispositifs de maintien en emploi?





# **Comment contacter** la cellule PDP?



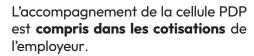
02 23 35 10 51



cellulepdp@pst35.fr



N'hésitez pas à vous rapprocher de votre médecin du travail qui reste votre interlocuteur privilégié.





Vous souhaitez en savoir plus? Consultez notre page web dédiée!





# DES EXPERTS PRÉVENTION ET SANTÉ POUR VOUS **ACCOMPAGNER**

Suivez-nous sur D in



Retrouvez toute notre documentation sur www.preventionsantetravail35.fr

Tous droits réservés Prévention santé travail 35 | 127 - PDP - MED - Octobre 2024



# Maintien en emploi

Prévention de la Désinsertion Professionnelle Présentation de la cellule PDP



# La cellule Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP)

### Le saviez-vous?



**5 à 10%** des salariés risquent de perdre leur emploi en raison d'un problème de santé ou d'un handicap. \*

\*rapport IGAS : décembre 2017, n°2017-025R

Pour prévenir ce risque de désinsertion professionnelle, Prévention santé travail 35

ouvre la cellule PDP.

En appui au médecin du travail et à son équipe pluridisciplinaire, la cellule PDP est composée de professionnels du Service de Prévention santé travail 35, spécialisés en maintien en emploi.



### Ses missions

- La cellule PDP co-construit un accompagnement personnalisé :
  - pour le salarié ayant une problématique de santé impactant son travail qu'il soit en activité ou en arrêt de travail.
  - en coordination avec les partenaires du maintien en emploi et de la compensation du handicap (l'Assurance Maladie, Cap Emploi 35, CARSAT Bretagne, MDPH, etc.).



L'accompagnement est effectué dans le respect de la confidentialité, avec l'accord éclairé et explicite du salarié, et en lien avec le médecin du travail de l'entreprise concernée.

La cellule PDP propose des sensibilisations collectives sur le maintien en emploi.

## Ses objectifs



Éviter toute rupture de prise en charge dans le parcours de maintien ou de retour à l'emploi en rendant acteur le salarié et en accompagnant l'employeur.

La prévention de la désinsertion professionnellle est un enjeu de santé au travail et de performances pour les entreprises!

### Qui peut solliciter la cellule PDP?



### La détection précoce

est essentielle pour assurer le maintien en emploi.



Tous impliqués, tous acteurs!

